



Allocution de la rectrice Murielle Laberge
à l'occasion du

**Lancement du guide de pratiques clinique auprès des personnes
victimes de violence conjugale**

le vendredi 12 décembre 2025, à 10 h 30
Local J0105
Campus de Saint-Jérôme

La version prononcée fait foi



Mesdames et Messieurs les gestionnaires du Programme des services psychosociaux adultes du CISSS des Laurentides,

Mesdames et Messieurs les partenaires en matière de violence conjugale de la région des Laurentides,

Chères professeures et chers professeurs,

Bonjour,

C'est un immense plaisir d'être réunis aujourd'hui pour le lancement officiel du *Guide de pratique clinique auprès des victimes de violence conjugale*, un outil essentiel qui vient renforcer la qualité de l'intervention auprès des personnes les plus vulnérables et rappeler l'importance collective de travailler ensemble pour prévenir et contrer la violence conjugale.

Permettez-moi d'abord de remercier le gouvernement du Québec, qui a financé ce projet via la mesure 14 du *Plan d'action en matière de violence conjugale 2018-2023*. Grâce à cet appui, nous avons pu ensemble, développer un projet ambitieux, ancré dans les réalités du terrain, fondé sur les meilleures connaissances scientifiques et porté par un solide partenariat interinstitutionnel.

Il s'agit d'un investissement concret dans la lutte à la violence conjugale, un investissement qui a un impact direct sur la sécurité, la dignité et le mieux-être des personnes victimes.

Je tiens également à saluer les gestionnaires du programme des services psychosociaux adultes du CISSS des Laurentides, qui ont eu l'idée initiale de ce projet et qui en ont été les premiers instigateurs. Votre vision, votre sens du devoir, vos valeurs de prendre soin, d'aider, et votre volonté d'améliorer les pratiques cliniques ont été le point de départ de tout ce qui nous réunit aujourd'hui. Vous avez su reconnaître un besoin, imaginer une solution et mobiliser les forces vives nécessaires pour la concrétiser. C'est là l'essence même du leadership social.

Je voudrais aussi saluer et remercier nos partenaires engagés depuis longtemps dans la lutte contre la violence conjugale dans la région des Laurentides, notamment le CAVAC des Laurentides et la Maison d'hébergement la Passe-relle de Mont-Laurier, ainsi que toutes les personnes et organisations ayant contribué à la réflexion, au suivi et à la

validation de ce présent guide. Votre expertise, votre proximité quotidienne avec les réalités du terrain et votre engagement auprès des victimes ont grandement enrichi l'ensemble du projet.

Ce Guide est le résultat d'un travail d'équipe exceptionnel réunissant des chercheuses et chercheurs de l'UQO et de l'UQAT, des partenaires du CISSS des Laurentides et un comité de suivi régional rassemblant des personnes expertes de la pratique.

À cet effet, je tiens à souligner tout particulièrement le leadership de la professeure Célyne Lalande, qui a dirigé ce projet avec rigueur, humanité et une profonde compréhension de l'intervention en contexte de violence conjugale. Je souhaite également mettre en lumière la contribution remarquable d'une étudiante de l'UQO, Annick Saint-Pierre qui, dans le cadre de sa maîtrise en travail social, volet stage spécialisé, a développé et implanté la formation qui accompagne le Guide. Cette étudiante a d'ailleurs reçu une mention d'honneur lors de la dernière collation des grades, ce qui témoigne de la qualité de son travail et de son engagement envers les communautés.

À travers ce projet, nous voyons très concrètement comment l'UQO incarne l'une de ses missions fondamentales, faire de la recherche et de la création des leviers au service de la formation, du développement et de l'ancrage dans la communauté. Ce Guide illustre parfaitement ce que nous pouvons accomplir lorsque les milieux de la recherche et de la pratique travaillent main dans la main. La pratique nourrit la recherche avec ses réalités et ses défis ; la recherche offre des repères et des outils éprouvés ; et ensemble, elles permettent d'améliorer concrètement l'intervention et d'outiller les professionnel·les qui accompagnent les victimes.

À l'UQO, la lutte à la violence envers les femmes et entre partenaires intimes est un enjeu prioritaire. Elle s'inscrit dans notre vision d'une société plus juste, plus égalitaire et plus sécuritaire. Cet engagement se reflète aussi dans notre ancrage territorial, autant dans les Laurentides que dans l'Outaouais. Nous sommes fier·es d'être une université proche de ses communautés, attentive aux besoins du terrain, capable de mobiliser ses forces en recherche pour répondre à des enjeux réels, ici et maintenant.

En terminant, permettez-moi de remercier une dernière fois toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce projet. Nos partenaires gouvernementaux, les gestionnaires, intervenantes et intervenants du CISSS des Laurentides, les organisations engagées dans la lutte à la violence conjugale, les membres de l'équipe de recherche, les étudiantes et étudiants, ainsi que toutes les personnes réunies ici aujourd'hui. Votre travail collectif fait

une différence. Il sauve des vies. Il rend nos communautés plus fortes, plus résilientes et plus humaines.

Merci du fond du cœur, et bravo pour ce formidable accomplissement.